



PROPOSITION DE STAGE

Service DST - H/F

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

Ville de 8 500 habitants, membre de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc, 15 km au sud-ouest de Paris, au cœur de la Vallée de la Bièvre. Dans un environnement boisé qui offre un cadre de vie agréable, la commune est mondialement connue pour sa manufacture des Toiles de Jouy et accueille des centres de formation et de recherche importants (campus HEC, INRA...). Jouy-en-Josas est facilement accessible en transports en commun et bien desservie par l'A86 et la N118.

PRESENTATION DU SERVICE

La Direction des services techniques (DST) est en charge de la conduite des opérations de travaux et d'entretien sous maîtrise d'ouvrage communale, ainsi que de la coordination avec les maîtres d'ouvrages publics ou privés intervenant sur l'espace public pour des travaux. Elle comprend un échelon d'ingénierie technique, qui supervise notamment l'activité des trois régies municipales (bâtiments, espaces verts, voirie).

DESCRIPTION DES MISSIONS :

Deux missions sont proposées, en interaction avec les enjeux de développement durable (mobilité, nature en ville) :

- **Jouy-en-Josas, ville de circulation apaisée.** A l'exception de quelques portions de voirie, la Ville a progressivement mis en œuvre une politique visant à passer en zone 30, voire zone 20, la vitesse limite de circulation urbaine. Le stage visera à identifier les zones dans lesquelles la limitation à 30km/h ne s'applique pas (soit 20, soit 50) de façon à qualifier la voirie dans le SIG ; à vérifier si la signalisation nécessaire est bien en place aux endroits opportuns, en collaboration avec la police municipale ; et à élaborer un arrêté permanent permettant de donner une base légale à ces mesures de limitation de la vitesse.
- **Opérationnalisation de la « Charte de l'arbre » dans le contexte de travail des services techniques.** La Commune a adopté une « Charte de l'arbre » en vue de sensibiliser habitants et entreprises aux apports des arbres dans la soutenabilité du développement humain et urbain. L'un des objectifs découlant de cette Charte est de faire en sorte que les arbres soient protégés à l'occasion des chantiers (sous maîtrise d'ouvrage communale, particulière ou des concessionnaires de réseaux), et que les mauvaises pratiques donnent lieu à sanction. Le stage devra donc définir comment intégrer et formaliser la protection des arbres dans les pratiques de travail des services techniques (dans les marchés, la conduite des opérations, dans le contrôle des travaux réalisés par les intervenants extérieurs...) de façon à ce que les services s'approprient cet enjeu, et conduire à mettre au point un barème de sanction financière visant à pénaliser les contrevenants.

PROFIL RECHERCHE :

- Qualités souhaitées : autonomie dans l'organisation du travail, bon relationnel avec les services, esprit de synthèse, qualités rédactionnelles
- Compétences : cartographie-SIG, travaux publics, aménagement de l'espace, droit des collectivités publiques
- Niveau de qualification requis : Licence ou Master
- Autres : de préférence permis B

Employeur :

Mairie de Jouy-en-Josas

Secteur d'activités :

Collectivité territoriale

Site internet :

www.jouy-en-josas.fr

Date début stage :

1^{er} avril 2023

Durée du stage :

4 mois à 6 mois

Rémunération :

Gratification stagiaire

Lieu du stage :

Mairie de Jouy-en-Josas
19 avenue Jean Jaurès
CS 60033
78354 Jouy-en-Josas

Accès et transport :

Train : RER C
Bus : ligne 32

Nombre stagiaires :

1

Envoyer CV et lettre de motivation à l'intention du Maire – Marie-Hélène AUBERT, à rh@jouy-en-josas.fr